

Les réalisateurs-producteurs plaident pour une plus grande diversité

★ Réunis autour de Jean-Jacques Andrien (*Le Grand Paysage*, d'Alexis Droeven), Hubert Toint (*Mirage d'amour*) et Sophie Schoukens (*Marieke Marieke*), 45 réalisateurs et producteurs entendent bien faire reconnaître leur approche spécifique du métier de cinéaste dans les nouvelles instances d'avis (Commission cinéma) et de concertation professionnelle qui se mettent en place en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Fondée il y a un peu plus d'un an, l'Association des réalisateurs-producteurs indépendants (ARPI) figure parmi les 18 nouvelles fédérations professionnelles reconnues le 27 février par la ministre de la Culture du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Bénédicte Linard. Ces fédérations sont une soixantaine au total, couvrant toutes les disciplines artistiques et créatives. On retrouve dans l'ARPI des profils aussi divers que Dominique Abel et Fiona Gordon (*Paris pieds nus*), Mourad Boucif (*Les Hommes d'argile*), Gérard Corbiau (*Le roi danse*), Henri de Gerlache (La belge histoire du festival de Cannes), Manuel Poutte (Les Tremblements lointains)... "Il y a de nombreux cas où, par nécessité ou par choix, le/la réalisateur-riche a décidé de produire son film lui/elle-même, en tout ou en partie, lit-on dans la charte de l'association. Il s'agit dès lors pour lui/elle de concevoir un dispositif productionnel qui lui permette d'exercer pleinement sa fonction de réalisateur-riche dans l'espace de liberté créatrice dont il a besoin."

Face à la financiarisation

Cette formule de production se pratique partout dans le monde du cinéma depuis ses origines, avec succès ; sa pertinence a été démontrée par des cinéastes comme André Delvaux, Chantal Akerman, Bertrand Blier, Jacques Doillon, Bertrand Tavernier, Abbas Kiarostami, Wim Wenders... "Notre méthode de production concilie maîtrise artistique et nécessités économiques au profit d'un cinéma singulier, vivant,

non formaté en fonction d'un plan de travail préétabli", explique Hubert Toint. Toutes les méthodes peuvent coexister, mais elles conditionnent ce que sera le film au final. C'est très différent de produire un film avec une équipe de 40 personnes ou de 6 personnes". Héritière de l'ARPF des années 1970, époque où le cinéma belge était encore très artisanal, l'ARPI entend donc défendre avant tout la finalité artistique et la diversité des projets face à une financiarisation qui n'arrête pas de se renforcer. "Nous sommes un collectif de personnes engagées qui défendons un cinéma vivant en prise avec l'état du monde d'aujourd'hui."

L'association revendique donc une voix propre, complémentaire à celle des associations de réalisateurs (ARFF) et de producteurs (UPFF). "Nous nous inscrivons dans une optique positive, nullement opposée à quiconque, mais soucieuse de diversité et de solidarité", précise Hubert Toint. Comme les autres associations professionnelles, les représentants de l'ARPI plaident pour une augmentation des subventions du Centre du cinéma à la création qui peinent à atteindre les 10 M€ par an alors qu'elles se montent à 36 M€ au Luxembourg. "Mais il faut aussi définir démocratiquement des projets et le parcours de ceux qui les portent. Il faut en finir avec les conflits d'intérêts, l'entre-soi et l'opacité pour privilégier la diversité."

Thierry Leclercq



Hubert Toint, cofondateur et coprésident de l'ARPI.

TSF BELGIQUE

TOUS LES MOYENS TECHNIQUES DE TOURNAGE

CAMÉRA
LUMIÈRE
MACHINERIE
ÉNERGIE
VÉHICULES
CINÉBOUTIQUE

Nouvelles salles d'essais caméra

UNE ÉQUIPE DE 16 PERSONNES
À VOTRE ÉCOUTE

2200m² DE BUREAUX, STOCKS
ET ATELIER EN BELGIQUE

PLUS DE 300 PROJETS ÉQUIPÉS



LIÈGE • BRUXELLES
www.tsf-belgique.be